

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vie
Syndicale
Elections
Fonctions
Publiques



A la une
CRSA



CESER
Actualité de l'activité CGT

N° 215 Octobre 2014

12^e Conférence Régionale

dossier



Editorial	2
A la une	3
• CRSA	
Vie syndicale	4
• Elections Fonctions Publiques	



Dossier5

12e Conférence Régionale CGT
Midi-Pyrénées
17 et 18 décembre 2014
à Luz-Saint-Sauveur (65)

Activité CGT/CESER	17
• Actualité de l'activité CGT	
Brèves	19
• Union Départementale CGT 32	
A vos agendas	19
• Congrès UD 46	



Redonner confiance aux salariés, aux privés d'emploi, aux retraités et au corps militant! Tel est le leitmotiv qui occupe nos esprits en cette période de rentrée.

Alors que le gouvernement continue sa politique à marche forcée à grand coup de réforme et d'austérité, le Medef continue lui son grand jeu de la provocation, sous couvert de relance de création d'emplois en France! Les propositions sont tout simplement scandaleuses (suppression de deux jours fériés, création d'un sous-Smic, remontée des seuils sociaux, plus grande permissivité du travail de nuit et du dimanche, nouveau détricotage de la loi sur les 35 heures). C'est un véritable recul social pour l'ensemble des salariés.

Ce mépris incessant et grandissant de nos politiques et des patrons ne peut que nourrir la contestation qui monte de plus en plus chez les salariés, privés d'emploi et retraités.

Au-delà des batailles dans de nombreuses entreprises de la région, plusieurs initiatives de luttes sont inscrites dans la période :

- le 30 septembre : les retraités se sont fait entendre,
- les 9 et 10 octobre : l'Association des régions de France tient son Congrès à Toulouse. La CGT sera là pour accueillir les congressistes et leur remettre une lettre ouverte,
- le 16 octobre : la CGT appelle les salariés à une journée nationale de mobilisations (campagne de reconquête de la Sécurité Sociale : des manifestations et/ou rassemblements sont programmés dans chaque département de la région).

En plus de ces initiatives qui doivent redonner confiance, plusieurs meetings régionaux seront organisés par la CGT :

- le 9 octobre à Bordeaux aura lieu un meeting pour préparer au mieux les Elections professionnelles dans les fonctions publiques du 4 décembre 2014.
- le 15 octobre, un débat-table ronde aura lieu à Toulouse autour de la préparation de ces élections professionnelles, mais également autour de la préparation d'élections professionnelles dans le privé (comme chez Airbus par exemple).
- les 17 et 18 décembre prochains : 12^e Conférence Régionale, vous trouverez dans ce numéro les premiers éléments de réflexion.

Nous devons réussir toutes ces initiatives. Car redonner confiance ne se décide pas, ça se gagne!

Lionel Pastre
Secrétaire régional



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 215 • Octobre 2014
N° d'inscription à la CP 0216505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crimp@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

CRSA Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie...

« Démocratie sanitaire ou comment museler les salarié-es »

La CGT en Midi-Pyrénées, c'est quoi ? Avec 49,21 % des voix lors des élections de la fonction publique hospitalière de 2011, 37,06 % aux élections Prud'homales de 2008, la CGT est bel et bien LA première organisation syndicale de salarié-es en Midi-Pyrénées !

Et pourtant, malgré son caractère largement majoritaire, la CGT vient d'être écartée de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins au sein de la CRSA, lors de sa séance d'installation le 17 septembre 2014.

Avec son avis sur le schéma régional d'organisation des soins (hospitalier et ambulatoire), cette commission est souvent considérée comme la plus stratégique de la CRSA. Elle est également consultée par l'Agence Régionale de Santé sur les autorisations, la politique d'implantation, l'activité des professionnels de santé dans les territoires, l'aide médicale urgente et la permanence des soins, l'organisation des transports, la création des établissements publics de santé et des groupements de coopération sanitaire, la politique de contractualisation.

Pour rappel, la CRSA est composée d'une commission permanente (CP) et de quatre commissions spécialisées :

- Organisation des soins (CSOS),

- Prises en charge et accompagnements Médico-Sociaux (CSMS),
- Prévention,
- Droits des usagers.

Les cinq organisations syndicales de salarié-es (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT et FO) ont du se répartir les sièges qui sont au nombre de 1 par commission, excepté la CSOS qui dispose de 3 sièges.

A l'initiative de la CGT, plusieurs rencontres intersyndicales ont eu lieu depuis le mois de juin afin d'envisager un accord concernant la répartition des organisations syndicales de salarié-es au sein des commissions spécialisées. Les « discussions à 5 » n'ont jamais abouti. Un accord CFE-CGC, CFDT, CFTC a vu le jour, écartant la CGT et FO de la CSOS (candidatée par tous).

Au final, la CGT obtient le siège de la CP, ainsi que celui de la CSMS.

La CP est chargée de préparer l'avis de la CRSA sur le Projet Régional de Santé, de rendre un rapport annuel d'activité, de préparer les éléments soumis au débat public.

La CSMS prépare un avis sur le schéma de l'organisation médico-sociale, propose à la plénière des priorités pour l'action sociale, émet un avis sur le programme interdépartemental d'accompagne-

ment des handicaps et de la perte d'autonomie.

Au-delà du jeu d'alliance entre trois organisations syndicales de salarié-es, c'est bien un problème de démocratie sociale et sanitaire qui est posé. En effet, nous ne pouvons admettre le fait que la CGT, en qui les salarié-es font très majoritairement confiance en lui accordant leur vote lors des élections professionnelles, ne soit plus présente en CSOS. C'est faire fi des principes portés dans la loi du 20 août 2008 sur l'audience et la représentativité des organisations syndicales.

Cécile Pomies

Coordinatrice régionale CGT
Santé - Action Sociale



Elections Fonctions Publiques

« Un scrutin décisif pour notre avenir »

Le 4 décembre 2014, tous les agents titulaires et non titulaires de l'État, des collectivités territoriales et de la Fonction publique hospitalière, ainsi que les fonctionnaires de La Poste et de France-Telecom, sont appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique.

Ce scrutin permettra d'élire, pour quatre ans, les représentants des personnels dans les comités techniques, dans les commissions administratives paritaires et dans les commissions consultatives paritaires.

C'est à partir du résultat de cette élection que sera déterminée la représentativité des syndicats qui pourront ensuite participer à toutes les négociations nous concernant. Depuis le 1er janvier 2014, seuls les accords signés par des syndicats totalisant plus de 50 % des suffrages aux élections des comités techniques sont en effet déclarés valides.

Ces élections vont donc jouer un rôle majeur pour défendre et développer les missions de service public, améliorer et faire valoir nos droits. Prolongement de l'action collective, votre vote sera déterminant pour faire vivre la démocratie sociale. À tous les niveaux, la démocratie sociale et la représentativité syndicale doivent être renforcées. Les agents publics, comme le reste du monde du travail, ne doivent pas rester spectateurs des transformations qui les concernent en premier lieu.

La CGT, avec vous, dans vos services et sur votre lieu de travail, entend construire la force collective capable de mettre en mouvement le plus grand nombre, pour imposer : d'autres choix que les véritables reculs de société que le gouvernement veut nous imposer ; faire entendre vos revendications, vous défendre et faire valoir les valeurs de la fonction publique que vous portez haut et fort.





midi-pyrénées

la
cgt

comité régional

12^e Conférence Régionale CGT Midi-Pyrénées

Luz-Saint-Sauveur
17 & 18 décembre 2014





12^e conférence régionale Luz-Saint-Sauveur • 17 et 18 décembre 2014



Construire et agir ensemble pour :
vivre et travailler partout en **Midi-Pyrénées**



La 12^e conférence régionale se déroulera dans une période importante pour la CGT et les salariés de Midi-Pyrénées. En effet, elle aura lieu quelques jours seulement après les élections professionnelles dans la fonction publique. L'enjeu est de taille pour la représentativité de la CGT au niveau national et, bien entendu, au niveau régional.

Les dernières élections présidentielles, en 2012, avaient amené un vent d'espoir, ou du moins de changement, avec une nouvelle de majorité politique... Force est de constater que cela n'a pas changé grand-chose. Le changement de gouvernement n'a rien modifié pour les salariés. Seule la construction du rapport de force sera déterminante pour modifier la donne. Au quotidien, les salariés subissent de plein fouet les conséquences de cette politique libérale, avec des réformes qui s'enchaînent au pas de charge, à grands coups d'annonces et d'austérité.

Nous subissons les effets de toutes ces politiques en région. La réforme territoriale est enclenchée, sans aucun dialogue, en force, en faisant fi des besoins des habitants de Midi-Pyrénées pour vivre correctement : proximité, libre administration, autonomie financière, démocratie locale... Le phénomène de métropolisation est accentué et augmente la concentration territoriale sur la métropole toulousaine. En Midi-Pyrénées, les inégalités territoriales sautent aux yeux. Notre propos n'est pas d'opposer le développement de la métropole toulousaine à la désertification des territoires ruraux, mais bien de relever et combattre les différences de traitement selon où vous vivez, où vous travaillez. En effet, l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation, à la formation, au transport, à la culture sont bien plus difficiles au fin fond de nos départements ruraux qu'à Toulouse.

Sommaire

- 2 Construire et agir ensemble pour vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées
- 3 Agir pour un développement diversifié et un aménagement homogène du territoire
- 8 Réforme territoriale
- 9 Agir pour un développement humain durable pour bien vivre ensemble en Midi-Pyrénées
- 11 L'outil Régional

L'enjeu de cette conférence régionale est donc bien de porter haut et fort nos ambitions revendicatives en territoire avec notre vision de « vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées ». Cette campagne CGT, actée en 2008, s'est implantée et développée au sein de nombreuses zones d'emplois. Nous devons mettre au cœur des débats, en territoire, la question d'un aménagement équilibré en Midi-Pyrénées.

Ce document est composé de 4 thèmes qui nous apparaissent structurants pour notre activité revendicative en territoire :

- « Agir pour un développement diversifié et un aménagement homogène du territoire »,
- « La réforme territoriale »,
- « Agir pour un développement humain durable pour bien vivre ensemble en Midi-Pyrénées »,
- et « L'outil Régional ».

Cela permet d'aborder de nombreuses questions allant de la reconquête industrielle, des Services publics de proximité, de qualité, efficaces, qui répondent aux besoins fondamentaux des usagers, aux exigences de la population, la place de la recherche en Midi-Pyrénées, la place du tourisme, du Commerce, de l'Artisanat, des Services à la personne, la réforme territoriale, la transition énergétique, comment agir pour transformer le travail ; la démocratie sociale ou encore la protection sociale.

Pour toutes ces questions, nous avons des propositions, mais la question que nous devons approfondir est bien la question de l'outil régional CGT. En effet, il a été traversé par de nombreuses turbulences depuis quelques mois. Nous devons donc prendre le temps d'échanger et de réfléchir collectivement de quel outil pertinent nous avons besoin. Est-il suffisant pour porter ces propositions et les travailler collectivement ? Un document spécifique sera édité, faisant état des réflexions et débats du Comité Régional depuis quelques mois.

Nous n'avons pas souhaité mettre des résolutions dans ce document pour plusieurs raisons. Une conférence régionale n'est pas un Congrès habituel. Par contre, cela reste un moment essentiel d'échange et de réflexions dans la vie de la CGT. Nous souhaitons, en fin de Conférence, faire valider une feuille de route partagée et construite à partir des débats qui animeront ces deux jours de travail.

A partir de là, il ne restera plus qu'à passer du dire au faire ! Car, quel que soit le lieu ou le moment où s'exprime la CGT, l'objectif est et demeure d'inverser le rapport de force pour qu'il devienne favorable aux salariés, aux retraités et aux privés d'emploi de la région.

Agir pour un développement diversifié et un aménagement homogène du territoire

1. Constat

Aujourd'hui, la concentration territoriale est en partie portée par la métropole toulousaine, la zone d'emploi de Toulouse totalisant plus de la moitié - près de 54 % - des emplois salariés de Midi-Pyrénées.

L'activité économique industrielle de la région Midi-Pyrénées se développe essentiellement autour de l'aéronautique. C'est bien entendu un atout majeur, mais il n'en demeure pas moins



12^e conférence régionale Luz-Saint-Sauveur • 17 et 18 décembre 2014

que des filières industrielles sont en berne: textile, bois-papier, électronique, chimie..., entraînant derrière elles la désindustrialisation de certains territoires.

Malgré ce « boom » de l'aéronautique le nombre de demandeurs d'emploi bat des records avec 162100 inscrits et augmente encore de 0,8 % en un an (2013-2014).

A cela nous pourrions ajouter un autre indicateur clef, celui de l'augmentation de la précarité, avec un taux d'intérim dépassant plus de 10 % des effectifs dans l'industrie mais aussi des temps partiels contraints.

En ce qui concerne les services publics, le gouvernement exige une meilleure qualité des services, tout en imposant une économie de 60 milliards € d'ici 2017... Un démantèlement en règle est déjà en cours dans la santé, l'éducation, l'énergie... Aucun secteur n'est épargné et la réponse aux besoins des populations est de moins en moins efficace et effective (fermeture de bureaux de poste, fermeture de lits et/ou de services dans les hôpitaux, etc.).

Les inégalités territoriales sont prégnantes. Les accès à la santé, à l'éducation, à la culture semblent plus aléatoires selon où l'on vit. Quant à l'accès à l'emploi, c'est encore plus criant comme disparité territoriale!

Le Comité Régional a une vision critique et porte une alternative à l'aménagement du territoire tel qu'il est porté par les politiques publiques régionales. Le développement de l'emploi industriel et la ré-industrialisation de nos territoires ne pourront se concrétiser qu'avec des services publics répondant aux besoins des populations, forts, efficaces et de proximité. C'est une des conditions qui fera que nous pourrons réellement « **VIVRE et TRAVAILLER PARTOUT en MIDI-PYRENEES** ».

2. Reconquête industrielle

Les salariés de l'industrie représentent 151 000 salariés soit, 12,7 % des actifs de notre région...

Au cours des dernières décennies, des pans entiers de l'industrie en Midi-Pyrénées ont volé en éclats (le textile, le charbon, le bois, le papier, la chimie, etc). En 6 ans, 300 000 emplois industriels ont été rayés de la carte en France, 800 000 depuis 10 ans. Il est vital de reconquérir une activité industrielle diversifiée dans tous les territoires de Midi-Pyrénées!

Pour le patronat, la reconquête de l'industrie NE passe que par l'augmentation de la compétitivité des entreprises et de leur marge de rente. Cela se traduit par des accords de compétitivité, favorisés en cela par la loi issue de l'ANI signé par le MEDEF et la CFTD: comprimer les salaires, diminuer l'emploi, baisser le financement de la protection sociale et des retraites, augmenter la rentabilité financière, organiser la « mobilité » des salariés.

Pour la CGT, la reconquête de l'industrie ne passera que par une réorientation de la puissance publique pour mettre la finance au service de l'industrie et des emplois, au lieu d'une financiarisation des entreprises et de l'économie au service des seuls actionnaires.



Les salariés doivent donc compter sur leurs propres luttes pour imposer des choix de gestion différents tournés vers le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, et en premier lieu, imposer un droit suspensif des licenciements avec prise en compte des propositions alternatives.

L'industrie n'est pas malade du coût du travail, mais elle crève du coût du capital, devenu exorbitant.

Le Comité Régional entend agir pour un développement diversifié et déconcentré de notre industrie en région. Il est indispensable de développer les secteurs porteurs d'emploi et de développement industriel, autres que le seul secteur de l'aéronautique et du spatial. Par exemple, les filières industrielles issues des deux pôles de compétitivité, Oncopôle et Agrimip doivent être plus largement développées, tout comme les filières bois ou textile.

Par l'emploi avec ses 84 000 actifs ou par l'occupation de l'espace, l'agriculture représente un enjeu économique important pour la région. En 2010, avec 47 600 exploitations agricoles et 2,3 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), Midi-Pyrénées est la 1^{re} région de France par le nombre d'exploitations et la 2^e pour la SAU. En 2010, la SAU s'élève à 2 328 700 hectares en Midi-Pyrénées, soit 51 % de la superficie totale de la région, une part qui se situe dans la moyenne nationale.

En dix ans, le nombre d'exploitations agricoles a reculé de 21 % dans la région mais moins rapidement qu'au niveau national (- 26 %). La baisse concerne surtout les petites exploitations. Près du quart des chefs d'exploitation ont 60 ans ou plus.

Un développement de la filière Agro-alimentaire est possible et souhaitable, en favorisant l'innovation et la production locale, en favorisant la création et la pérennisation de PME à vocation locale, qui ne soient pas soumises dans leurs activités à des décisions de grands donneurs d'ordres.

De par leur isolement, il est difficile pour la CGT d'avoir des contacts avec ces salariés. Cependant, ces salariés n'en sont pas moins - parfois d'avantage - confrontés au non-respect de leurs droits et à des conditions de travail contraignantes. Ainsi, le plus souvent, la CGT rencontre ces salariés lorsqu'ils viennent dans les permanences juridiques de nos UD ou UL. Cela n'est pas suffisant.

Sortir ces salariés de l'isolement syndical, c'est aussi leur permettre de jouer pleinement leur rôle de premier acteur du secteur professionnel le plus développé de Midi-Pyrénées : l'industrie agroalimentaire qui transforme les productions agricoles de nos départements.

Que ce soit lors des Etats généraux de l'industrie ou de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, le Comité Régional porte régulièrement une volonté d'être acteur dans les lieux où se prennent les décisions stratégiques qui structurent l'emploi dans nos territoires de Midi-Pyrénées.

Dans ce sens, le Comité Régional met en avant des revendications au niveau des territoires et de la région :

- La mise en place d'une conférence annuelle sur l'industrie au niveau Régional,
- L'augmentation de la représentation syndicale et de pouvoir d'intervention au sein des comités stratégiques de filière, ainsi que le développement de nouvelles filières,
- La création d'au moins 2 comités stratégiques supplémentaires : agro-alimentaire et chimie fine,
- Des nouveaux droits syndicaux territoriaux,
- Le développement des lieux de dialogue social territorial (les comités stratégiques de filières, la charte auto, les GPECT...) qui soient réellement des lieux de décisions



12^e conférence régionale Luz-Saint-Sauveur • 17 et 18 décembre 2014

stratégiques. Ils permettront de procéder, dans chaque territoire, à un diagnostic de l'état de notre industrie en territoire, et de porter des ambitions afin que chaque salarié puisse vivre et travailler dans son territoire. Ils devront permettre d'augmenter le rapport de force et de poser la question de véritables négociations sociales.

3. Services publics de proximité, de qualité, efficaces, qui répondent aux besoins fondamentaux des usagers, aux exigences de la population

Les réformes successives bouleversent considérablement le paysage régional des services publics : après la RGPP et la réforme des collectivités territoriales. Leurs seuls objectifs sont de diminuer le coût des services publics et de les ouvrir au marché. Cela engendre une dérive vers le privé et la délégation des missions de services publics.

Elles ont pour effet dans le cadre « d'une modernisation de l'action publique » un transfert de politiques publiques relevant de l'Etat vers les collectivités locales. Ce transfert s'opère en réduisant les moyens financiers alloués par l'Etat aux collectivités.

Les deux questions qui doivent animer notre réflexion sont les suivantes :

De quels services publics, en matière d'offre et de qualité, ont besoin les habitants de Midi-Pyrénées ?

Quels besoins ont les salariés des services publics (en matière d'emploi, de conditions de travail, de rémunération, de reconnaissance) pour apporter une réponse adaptée et efficace sur l'ensemble du territoire régional ?

Bien entendu, la défense et la promotion des services publics sont une priorité de la CGT. Reconquête des services publics et reconquête industrielle en région sont deux combats indissociables pour redynamiser les territoires.

L'irrigation des territoires de notre région par les emplois industriels doit permettre aux salariés de ces secteurs d'accéder aux soins, à l'Education, aux services publics en général (Poste, crèches, transports publics...). Autant d'exemples qui peuvent se multiplier à l'infini et qui inscrivent le développement d'hôpitaux, d'écoles publiques sur l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées.

4. Aide à domicile

Pour un droit à l'autonomie tout au long de la vie. Lors du dernier congrès confédéral à Toulouse, la CGT a défini une résolution sur ce thème : « La CGT se prononce pour la reconnaissance d'un droit à compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie. Celui-ci serait organisé dans le cadre de la sécurité sociale, et prendrait la forme d'un droit universel dans le cadre de l'assurance maladie. Il est nécessaire de dégager les financements nécessaires pour répondre dès à présent aux besoins nouveaux engendrés par ce besoin d'aide à l'autonomie, que ce soit dans l'aide à domicile ou pour des maisons de retraite médicalisées, en nombre suffisant, avec des tarifs abordables. »

Le Comité Régional a développé un groupe de travail « perte d'autonomie », notamment à la suite des mobilisations des salariés du secteur dans plusieurs départements.

En effet, la situation des personnes, confrontées à la suite d'un accident, de maladies diverses, à une perte d'autonomie est de plus en plus difficile. La prise en charge des soins et de l'aide à la personne, doit être une prestation prise en charge dans sa globalité par la sécurité Sociale,

autant pour les personnes souhaitant rester à domicile que pour celles choisissant une structure d'accueil.

Le nombre d'emploi estimé par la SECAFI dans ce secteur d'activité représente 350 000 salariés pour la région Midi-Pyrénées. Le plus souvent des femmes, ayant des contrats de travail précaires, à temps partiel subi et des salaires très bas.

5. Place de la recherche en Midi-Pyrénées

Le fort potentiel universitaire et de recherche est un des vecteurs du développement régional. Midi-Pyrénées. 2e région (après l'Ile de France) pour le nombre d'étudiants (121 887), elle est dotée d'une Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) qui fédère 14 établissements. Mais la majorité des activités de recherche et des établissements se concentre autour de la métropole toulousaine, ce qui pose problème en termes d'équilibres territoriaux. Ce potentiel est de plus menacé par les politiques successives de réduction des services et des dépenses publiques et l'orientation du système d'enseignement supérieur et de recherche vers des finalités de profit.

Dans un objectif de démocratisation, la CGT se bat pour le développement d'une offre d'enseignement supérieur et de recherche sur le territoire qui soit de qualité, accessible au plus grand nombre et qui réponde aux besoins sociaux. L'Etat doit garder un rôle central dans ce domaine notamment pour assurer le développement de la recherche libre et non orientée - dite recherche fondamentale.

La formation universitaire et la recherche jouent un rôle déterminant pour le maintien, le développement et la diversification des activités industrielles, et la transition écologique, en Midi-Pyrénées. Elles contribuent à ce que les salariés puissent vivre et travailler sur le territoire régional. Cela implique, entre autres, de promouvoir une politique d'implantation locale de sites universitaires, de mettre en place des centres de recherche et d'innovation décentralisés en lien avec les filières, de favoriser l'accès à la recherche pour les PME, majoritaires dans la région.

6. Tourisme – Commerce – Artisanat

Avec 45 000 emplois, dont 29 000 permanents, le secteur du tourisme s'affirme comme une activité majeure de Midi-Pyrénées. Le tourisme constitue un élément majeur dans le développement des territoires aussi bien urbains que ruraux. Cependant, 57 % des emplois du tourisme sont concentrés sur les zones urbaines. La montagne midi-pyrénéenne attire une activité

touristique importante et emploie 42 % des emplois salariés dans le secteur du tourisme. Ces emplois sont soumis aux variations saisonnières et souvent occupés par des jeunes de moins de 35 ans (60 % des emplois).

Les effectifs salariés du commerce et services représentent respectivement 127 800 et 246 500 personnes en Midi-Pyrénées au 1er janvier 2012. C'est dans ce secteur d'activités, que nous



retrouvons des emplois précaires, peu qualifiés, toujours mal payés, majoritairement occupés par des femmes, des jeunes, des immigrés. C'est dans ce secteur d'activités que nous retrouvons de plus en plus de retraités pauvres qui survivent avec moins de 1 000 euros par mois.

Pour l'Artisanat, en Midi-Pyrénées, ce sont 250 métiers sur quatre secteurs d'activité: la construction, les services, l'alimentation (métiers de bouche) et la production. Les salariés de l'artisanat représentent 18,25 % de l'effectif salarié des entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés et 10,2 % de l'effectif total salarié de Midi-Pyrénées (1 038 652).

Il est à noter que ces salariés-là « bénéficient » des plus bas salaires, des plus mauvaises conditions de travail, et d'aucun droit.

Réforme territoriale

Quels impacts sur la région Midi-Pyrénées, quelles revendications ?

La réforme territoriale va apporter de profonds changements dans l'organisation territoriale de la république décentralisée. Elle éloignera les citoyens des lieux de décision et constitue donc une perte de démocratie. Tous les territoires urbains comme ruraux sont concernés. Cette réforme intervient dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Elle s'inscrit dans une réorientation profonde des politiques publiques et réorganisations industrielles, tant nationales qu'européennes, visant à mettre en concurrence salariés et territoires.

Ces orientations législatives et financières, marquées du sceau de l'austérité vont profondément bouleverser l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales, menacer la pérennité des services publics de proximité et impacter durablement la vie publique locale, les citoyens usagers et les agents du service public.

Tout ceci est décidé dans la plus grande opacité pour les citoyens et les personnels qui ne sont ni associés, ni informés, ni consultés. Cela constitue un réel déni de démocratie.

Pour Midi-Pyrénées, la réforme se traduirait par la transformation de la communauté urbaine de Toulouse en métropole de droit commun, la disparition des intercommunalités de moins de 20 000 habitants, la menace de suppression de certains départements à l'horizon 2020, la fusion des régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon et la suppression de la clause générale de compétence. Les premiers changements interviendront dès 2015.

- La transformation de la communauté urbaine de Toulouse entraîne le transfert de plein droit des compétences des communes vers la métropole et change la conception de la coopération intercommunale.
- La métropole toulousaine concentrera les pouvoirs et moyens de décisions au détriment des communes et du département de Haute Garonne dont le pronostic vital est fortement engagé.



- La métropole de Toulouse et le département de Haute-Garonne seraient appelés à fusionner. Mais quel avenir pour les 7 autres départements de la région sachant qu'en Midi-Pyrénées, l'espace rural couvre environ 75 % du territoire des 8 départements et représente 25 % de la population régionale, 54 % du territoire régional étant situé en zone de massifs montagneux (Massif central et Pyrénées). Le territoire rural est, en Midi-Pyrénées, porteur d'enjeux cruciaux : équilibre de l'aménagement du territoire, notamment en matière d'offre de services collectifs, développement d'une agriculture compétitive, qualité de l'environnement...
- La fusion des régions MP et LR s'accompagnerait d'une réduction du nombre de conseillers régionaux.



La CGT propose une autre organisation territoriale qui redonne sens et force à la démocratie, qui porte l'exigence du développement humain comme objectif prioritaire de l'action publique, qui s'appuie sur le service public et la Fonction publique comme outils garants et de la satisfaction des besoins de la population dans le respect de l'intérêt général et de l'égalité républicaine. La construction du rapport de force pour définir ce que doit être le développement en MP et quels sont les moyens pour y répondre est une priorité pour le CRMP. Lui seul est de nature à inverser la donne et permettre d'imposer un DHD s'appuyant sur une réelle démocratie.

Agir pour un développement humain durable pour bien vivre ensemble en Midi-Pyrénées

Pour replacer l'être humain au centre du système économique, la CGT a développé la notion de développement humain durable. Cette notion s'oppose aux logiques de rentabilité financière et vise une meilleure répartition des richesses par de profondes transformations économiques, sociales, environnementales et culturelles. Cela passe par une politique de développement fondée sur la revalorisation du travail, une protection sociale de haut niveau et la préservation de l'environnement.

Alors que selon l'IRES c'est en Midi-Pyrénées que la prévalence des Risques Psycho-Sociaux et des Troubles Musculo-Squelettiques est la plus élevée, le Comité Régional doit amplifier la démarche de transformation du travail mise en œuvre par la CGT sur notre territoire.

L'intervention syndicale en territoires sur les questions environnementales doit être renforcée notamment dans les domaines des transports, de l'eau, de l'énergie et de la communication.

1. Transition énergétique

La transition énergétique telle que projetée par le gouvernement porte en elle la fuite en avant dans la logique de marchandisation de la société. Il est nécessaire de favoriser la vigilance et l'intervention des salariés. Le Comité Régional a lancé le débat sur la transition énergétique en région par la tenue d'une conférence en mai 2013.



12^e conférence régionale Luz-Saint-Sauveur • 17 et 18 décembre 2014

L'organisation sociale et territoriale a un impact sur les besoins énergétiques : concentration dans des métropoles ou isolement rural, activités industrielles, présence de transports collectifs... Pour la CGT, il est nécessaire de faire vivre la mixité énergétique et de sortir des énergies carbonées. D'autre part, l'accès à l'énergie est porteur de division sociale : en Midi-Pyrénées, 200 000 personnes sont en précarité énergétique. Pour cela, la maîtrise publique et la démocratisation du secteur de l'énergie revêtent un enjeu majeur, la CGT revendique la création d'un pôle public de l'énergie et un droit à l'énergie pour tous.

La région offre de réelles ressources d'énergies renouvelables : hydraulique, solaire, éolien, bois. La meilleure énergie est celle que l'on économise : cela implique un aménagement plus harmonieux et équilibré du territoire, des mutations dans l'urbanisme, le logement, le déploiement de l'industrie et l'organisation des transports, par exemple une relance du fret ferroviaire et une politique des transports intégrant tous ses modes et en veillant à favoriser les transports collectifs.

2. Agir pour transformer le travail

La dégradation continue des conditions de travail engendre une souffrance au travail. Alors que des millions de salariés sont privés d'emploi, ceux qui sont en emploi souffrent, notamment, de l'intensification du travail. Le coût du mal travail est estimé à 4 point du PIB, soit 80 milliards d'euros. C'est un drame humain et un gâchis financier.

La CGT propose d'agir sur le travail, en portant l'exigence de sa transformation. Cela inclus de porter l'exigence du droit d'expression des salariés sur leur travail en entraînant le débat sur la qualité du travail et l'exigence du bien travailler.

Pour la CGT, cette démarche est une des conditions d'un développement humain durable.

3. Démocratie sociale

Les salariés doivent être des citoyens à part entière partout où se prennent des décisions qui les concernent individuellement et collectivement. Il est indispensable que les salariés puissent intervenir dans les choix de gestion, dans les choix et le contrôle des financements publics.

Cette revendication, est d'autant plus pertinente en région que le territoire régional est de plus en plus le lieu où l'avenir des salariés se dessine en matière d'emploi, de formation, de réponse aux besoins par l'aménagement des bassins d'emploi et de développement des services publics.

Nous sommes conviés à participer aux différentes formes institutionnalisées du dit dialogue social : Conseil Économique Social et Environnemental, GPECT, Commission Paritaire Locale, Agence Régionale de Santé, Commission paritaire de l'artisanat, conseil d'orientation de la Banque Publique d'Investissement. Mais ces lieux restent des instances de consultation. Nous voulons les transformer en lieux de négociations, de contrôle où s'évalue l'efficacité des politiques publiques. Cette exigence doit s'accompagner de moyens et de droits nouveaux. Ils doivent s'ajouter au renforcement des droits des IRP.

Au niveau régional, nous ambitionnons que la région Midi-Pyrénées devienne une terre d'innovation sociale, ce qui nécessite des droits nouveaux pour les salariés permettant d'agir au niveau de la Région, des entreprises et des territoires. Notre proposition d'une conférence annuelle de l'industrie est complémentaire de notre volonté d'investir les pôles de compétitivité et le renforcement des comités stratégiques de filières avec la création d'au moins 2 comités stratégiques supplémentaires : agro-alimentaire et chimie fine, ceci dans une volonté de diversifier nos activités économiques et industrielles.

4. Protection sociale

Conformément aux orientations et décisions des 49^e et 50^e Congrès confédéraux, la CGT à tous les niveaux doit s'engager dans la reconquête de la Sécurité Sociale.

La CGT a décidé d'une campagne nationale de reconquête de la sécurité sociale car tout l'héritage de la protection sociale institutionnalisée - ses finalités, son architecture, son niveau est à un tournant dont l'orientation dépendra de notre capacité à expliquer, convaincre, créer la mobilisation indispensable.

Au niveau régional, la défense de notre protection sociale, la conquête d'une protection sociale de haut niveau nous obligent à mieux coordonner et faire converger l'ensemble des structures syndicales avec les élus et mandatés siégeant notamment dans les instances territoriales, CPAM, Urssaf, Caf, Carsat, Tass, Tci.

Il faudra aussi intégrer les problématiques liées à la perte d'autonomie, notre région étant particulièrement impactée par ces aides à l'autonomie, que ce soit dans l'aide à domicile ou pour des maisons de retraite médicalisées.

De nombreuses mobilisations dans notre région peuvent attester des enjeux que ces secteurs suscitent.



L'outil Régional

Le Comité Régional est un outil inter professionnel au service des organisations de la CGT. Composé à l'origine des 8 Secrétaires généraux d'Unions départementales et du Secrétaire régional, il a évolué, notamment lors de la 10^e Conférence régionale en 2007, à Colomiers, pour arriver aujourd'hui à une composition comprenant les 8 Secrétaires généraux d'Unions départementales, des représentants des Fédérations, des représentants de bassins d'emplois, le responsable du Groupe CGT au CESER et les membres du Secrétariat.

Cette évolution était nécessaire. Et suite aux croisements de la réflexion des Unions Départementales, des professions et/ou des bassins d'emplois, de nouvelles initiatives régionales ont eu lieu dans les territoires. De plus, nous sommes parfaitement en phase avec les réflexions des 49^e et 50^e Congrès confédéraux sur les enjeux territoriaux.

L'échelon régional est aujourd'hui un échelon essentiel de mise en œuvre des politiques nationales. Et, malheureusement, les réformes actuelles vont accentuer encore plus ce processus, les choix d'aménagement ou de remodelage du territoire allant bien entendu de pair avec la remise en cause des services publics. Les modalités ou lieux d'intervention de la CGT en territoire s'en trouvent, par ricochet du dialogue social territorial, modifiés.

Mais l'activité syndicale régionale de la CGT doit se développer essentiellement à partir de la réalité que vivent les habitants et salariés de Midi-Pyrénées.

Cette conférence doit nous permettre d'échanger et de réfléchir ensemble pour faire en sorte que le Comité Régional soit réactif et efficacement utile sur les enjeux revendicatifs territoriaux qui percutent chacune et chacun d'entres-vous dans la vie de tous les jours.



Fonctionnement

Offres et services

Credit Photo : Gerhard Linneke/EyeSee

Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en point d'accueil ou sur www.macif.fr

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.





Actualité de l'activité CGT

LE POINT SUR LES TRAVAUX:

Commission 1

Aménagement du territoire - Environnement

La prise en compte régionale de la métropolisation de Midi-Pyrénées

Les territoires d'études :

- L'agglomération toulousaine
- L'aire urbaine de Toulouse
- L'aire métropolitaine de Toulouse, les systèmes urbains locaux
- Les bassins de vie
- Les zones d'emploi
- La région
- Les territoires institutionnels (communes, communautés, agglomérations, métropole, région)
- Les éléments de stock (population, emplois, équipements)
- Les éléments de flux (évolutions, échanges, ouvertures)
- Les projets, le dialogue métropolitain
- Éléments de comparaison au niveau national et européen

La commission interrogera sur divers contextes :

- Contexte législatif (métropole et pôle métropolitain)
- Contexte politique ou institutionnel (européen, national, local)
- Compétitivité, attractivité, mobilité, environnement, exclusion, solidarité territoriale, urbanisation, territoires ruraux, gouvernance,

compétence, fiscalité

- Métropolisation et métropole, métropolisation et région

- 1- Métropolisation/métropole, de quoi est-il question ?
- 2- Qu'en est-il en Midi-Pyrénées ?
- 3- Quelles perspectives, quels enjeux en Midi-Pyrénées ?
- 4- Propositions pour une prise en compte régionale de la métropolisation de Midi-Pyrénées.

Commission 2

Activités et mutations économiques

Propositions de thématiques pour le prochain projet d'avis :

« L'économie de proximité »

Après avoir présenté rapidement les différentes formes de proximité, la commission souhaite orienter son étude sur les atouts et les freins du développement local par l'étude des composantes nécessaires à son maintien et à son déploiement. En complément des derniers avis (tourisme, agroalimentaire, PME, filière industrielle), approfondir notamment le secteur de l'artisanat, du commerce, des services à la personne, de la petite agriculture, avec pour objectif d'élaborer un projet d'avis permettant de comprendre les synergies territoriales et des recommandations pratiques pour générer localement des emplois et des activités viables, vivables et équitables nécessaires aux populations.

Ce projet d'avis s'appuiera sur la vie du CESE voté les 28 et 29 septembre 2010 et intitulé « l'économie de proximité, une réponse aux défis majeurs de la société française ».

Des auditions seront réalisées selon les besoins des travaux, il est prévu de présenter le projet d'avis à l'automne 2015.

Commission 3

Recherche - Transfert - Innovation - Energie

La commission finalise le projet d'avis intitulé « **Le transfert de technologies sur l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées** ».

Il sera présenté lors de l'assemblée plénière du 12 novembre 2014

Il se compose de 4 parties :

- La première partie vise à présenter les problématiques attenantes aux transferts de technologie, leur importance pour le dynamisme économique des territoires ainsi que pour assurer une offre d'emplois de qualité.
- La deuxième partie permet d'offrir un panorama des acteurs, dispositifs et sources de financement qui composent la mécanique complexe du transfert de technologies au niveau régional.

Les dispositifs et les acteurs de transferts de technologies sont nombreux, mais la visibilité et la lisibilité de ces derniers restent souvent faibles. L'activité économique et les entreprises innovan-

Actualité de l'activité CGT



tes sont encore essentiellement concentrées sur l'agglomération toulousaine, ce qui ne permet pas d'enrayer le déséquilibre territorial régional. Les PME-PMI, TPI évoluent trop souvent en dehors des sphères de l'innovation.

- La troisième partie permet de dessiner les grands enjeux du transfert de technologies pour la région: Mieux articuler les outils existants et les multiples structures de fonctionnement en réseau, mieux mettre en relation le monde de la recherche avec celui des entreprises, accroître le soutien aux TPE PME et PMI.
- Enfin, la quatrième partie du document présente les propositions élaborées par les conseillers.

Commission 4

Santé - Social - Culture

Finalisation du projet d'avis intitulé « **Culture et lien social** ».

Ce projet d'avis sera lui aussi présenté lors de l'assemblée plénière du 12 novembre 2014.

Une fois que ce projet d'avis sera achevé, la commission débutera une réflexion sur l'Oncopôle.

Commission 5

Jeunesse - Education - Formation - Emploi

La commission travaille actuellement à l'élaboration d'un projet d'avis intitulé « **Les sorties sans diplôme**

de toutes les filières de l'enseignement supérieur ».

Elle poursuit la phase d'auditions et commence à appréhender de nombreux éléments statistiques. Son objectif pour produire le projet d'avis est mars-avril 2015.

La phase de propositions va débiter très rapidement, il nous est nécessaire d'échanger sur le thème des non-diplômés de l'enseignement supérieur.

Réforme territoriale Section Prospective

La section Prospective a validé le 3 septembre 2014 son document intitulé « **Première contribution de la section Prospective du CESER Midi-Pyrénées au débat relatif à la délimitation des régions** ».

Ce document a été validé par le bureau du 29 septembre 2014 contre l'avis de la CGT.

Ce document, même s'il n'a que le statut de document interne a été présenté à l'extérieur comme étant un avis du CESER Midi-Pyrénées.

Bien qu'il soit quelque peu critique sur la méthode gouvernementale, ce document s'est inscrit dans l'accompagnement des politiques d'État consistant à fusionner un certain nombre de régions en positionnant les territoires dans une logique de concurrence entre eux, en comparant les atouts et les faiblesses (surtout économiques) des trois régions

actuelles Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

La section Prospective, fortement renforcée pour l'occasion par des « spécialistes » régionaux conclut que le rapprochement Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon est la meilleure solution de par les complémentarités retenues et positionne de fait cette future région en concurrence directe avec Aquitaine. La CGT ne peut que s'inscrire en faux contre ce type de démarche qui a pour objectif de mettre en concurrence à la fois les territoires et les populations qui y vivent.

Il sera annexé au projet d'avis de la commission 6 intitulé « **La nouvelle organisation territoriale de la république** ».

Commission 6

Budget - Finances - Politiques contractuelles - Planification - Evaluation

Programme de travail pour la fin d'année 2014:

- Compte administratif 2013.
- Projet d'avis sur la nouvelle organisation territoriale de la république (voir ci-dessus).
- Projet d'avis sur les orientations budgétaires.
- Projet d'avis sur le budget primitif 2015.

Pour le groupe CGT au CESER,
Jacky GAILLAC

Union Départementale CGT 32



Le 19 septembre 2014, Eric CANTARUTTI est devenu le nouveau Secrétaire Général de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Gers.

La Commission Exécutive de l'UD l'a élu à l'unanimité, suite au souhait exprimé par David AYLIES d'arrêter son mandat.

à vos agendas

Congrès de l'Union Départementale CGT 46

Les 27 et 28 novembre 2014
à Cahors



